

## La captivité des cétacés sous le flot des critiques

LE MONDE | 28.08.2015 à 06h40 • Mis à jour le 29.08.2015 à 14h37 | Par Catherine Rollot (*journaliste/catherine-rollot*) (Antibes (Alpes-Maritimes), envoyée spéciale)



Le Marineland d'Antibes, un parc à thèmes marin, et ses orques. Cyril Frionnet/Maxppp

Sous un soleil de plomb, en une longue chenille processionnaire, les familles se pressent vers l'énorme bassin. Le spectacle des orques du parc Marineland ne commence que dans deux heures, mais tous sont en quête de la « bonne place » qui leur permettra de voir au plus près les pirouettes synchronisées de Wikie, Inouk, Valentin, Moana et Keijo. Ces cinq épaulards ainsi que onze dauphins assurent le succès du parc d'Antibes.

Chaque année, près d'un million de visiteurs viennent ici pour voir d'abord et avant tout ces vedettes aquatiques. Mais pour combien de temps encore ? Depuis près de deux ans, les manifestations se multiplient contre l'exploitation des cétacés (orques et dauphins) dans les delphinariums. Samedi 29 août, à Paris et à Nantes, les défenseurs des animaux se mobiliseront de nouveau contre « l'industrie de la captivité ». Marineland, le plus grand parc marin européen (5 000 pensionnaires, 49 espèces) et le seul à posséder des orques, est le plus exposé aux critiques. Mais le Parc Astérix (9 dauphins) dans l'Oise et Planète sauvage près de Nantes (7 dauphins) sont aussi interpellés régulièrement.

« Les gens ignorent totalement ce qui se passe dans les bassins, dénonce Christine Grandjean, présidente de l'association C'est assez !, créée en janvier 2014. La première maltraitance est l'enfermement. En milieu naturel, une orque parcourt 150 à 200 kilomètres par jour. Imaginez ce que c'est que de vivre dans un bassin de moins d'une centaine de mètres, pour une masse de trois tonnes et de six mètres de long ! »

### Documentaire choc

S'ajoute, selon cette musicienne professionnelle, une multitude de souffrances physiques dues au bruit, au soleil, à la distribution de nourriture contre obéissance... Mais surtout une détresse psychologique causée par l'isolement. Ces conditions de vie seraient à l'origine de dépressions et de comportements violents comme ceux de l'orque Tilikum, impliquée dans la mort de trois personnes chez SeaWorld (en 1991, 1999 et 2010), le géant américain des parcs aquatiques.

Le débat sur la captivité des orques et des dauphins est monté à la suite de la diffusion, en octobre 2013 sur la chaîne américaine CNN, du documentaire *Blackfish*. Vu par 21 millions de téléspectateurs, ce film dénonce le traitement infligé aux grands cétacés dans les parcs d'attractions américains et l'omerta qui régnerait sur les accidents causés par des animaux rendus agressifs par l'absence de liberté.



Spectacle au Marineland d'Antibes en décembre 2012. VALERY HACHE / AFP

« *Blackfish* a provoqué une lame de fond aux Etats-Unis. La société SeaWorld a vu son action chuter ainsi que sa fréquentation », explique Ludovic Lefevre, l'un des responsables de l'association La Dolphin Connection, très active sur les réseaux sociaux. Largement partagé sur Internet, ce documentaire, diffusé en France en juin 2014, a servi tous les pourfendeurs de la captivité. « *Pour la première fois, on voyait l'envers du décor et la face sombre de ce business qui profite de l'amour du public pour ces animaux* », ajoute M. Lefevre.

En France, les responsables de Marineland récusent toute maltraitance. « *On nous accuse de pratiques qui n'ont plus cours depuis les années 1970*, affirme Jon Kershaw, le directeur animalier du parc. *A cette époque, nous étions de simples montreurs d'animaux, sans formation. La nourriture était utilisée pour motiver les cétacés, plus personne ne travaille comme ça aujourd'hui.* » Les bassins ont été agrandis. « *Notre espace dédié aux orques (38 millions de litres d'eau de mer) est l'un des plus vastes au monde, celui des dauphins a été multiplié par deux. Nous nous sommes imposé des règles qui vont bien au-delà des normes en vigueur* », poursuit le responsable.

Tous nés à Marineland, à l'exception de trois spécimens qui proviendraient de deux autres parcs – la capture en milieu naturel des delphinidés est interdite en Europe depuis la fin des années 1980 –, les résidents captifs seraient de toute façon, selon M. Kershaw, « *socialement et culturellement très différents de leurs congénères libres* ». Directeur de recherches au CNRS et spécialiste des mammifères marins, Christophe Guinet ne conteste pas les progrès : « *Mieux nourries, mieux soignées, les orques ont vu leur espérance de vie augmenter même si elle reste inférieure d'une bonne dizaine d'années à celle en milieu naturel.* » Mais, pour le chercheur, « *la captivité ne peut pas répondre aux besoins de l'espèce. Elle crée du stress, et parfois des troubles du comportement* ».

## Fréquentation en légère baisse

Depuis quelques semaines, la direction de Marineland met à disposition de ses visiteurs un document qui répond point par point aux critiques. Mais, dans les allées du parc, les visiteurs semblent déjà acquis. Originaires de Nancy, Gérard et Dominique, accompagnés de leur fille, ne

veulent pas croire que les animaux soient « *malheureux* ». « *Ils n'ont jamais connu autre chose* », se convainc le père de famille, qui peste plutôt contre le prix du tarif d'entrée (39,90 euros pour un adulte). « *C'est un peu bizarre de les voir dans un bassin avec la mer juste derrière, avoue l'adolescente. Mais jamais on aurait les moyens de les approcher dans l'océan.* »

Cet été, la fréquentation de Marineland a fléchi de 10 % en juillet et en août mais impossible de faire un lien direct avec les appels au boycottage. Pourtant, l'âge d'or des delphinariums semble bien révolu, du moins en Europe. En mars, dans le cadre de l'examen de la loi sur la biodiversité, Laurence Abeille, députée écologiste du Val-de-Marne, a déposé un amendement visant à interdire les parcs marins. « *Ma proposition n'a pas été retenue, mais le gouvernement s'est engagé à travailler sur le sujet et a gelé toute nouvelle ouverture jusqu'au débat en seconde lecture, soit au moins jusqu'au printemps 2016* », se félicite la députée.

Selon l'élue, un simple renforcement des normes mettrait en difficulté des installations comme le Parc Astérix. Pourtant, la fin des cirques aquatiques, notamment en France, ne résoudra pas tout. Il faudra trouver des solutions pour réhabituer à la vie sauvage les animaux captifs. Autre défi : limiter l'explosion de ces attractions notamment en Chine et au Moyen-Orient, des pays qui, hors des règles internationales, achètent des animaux sauvages capturés en Russie, à Cuba ou dans les îles Salomon.